

Présents : ALLOUCHERY Jean-Marie, AUGUSTE Jean Robert, BAILLY Franck, BLIN Francis, BOURGOGNE Jacques, BZDAK Luc, CAUSSE Philippe, CORDEBAR Valérie, CULLOT Alain, DAHLEM Patrick, DAUTREVILLE Catherine, DELONG Guy, DESSAINT René, GOMBAUD Stéphane, GOURDIER Bertrand, JACQUET Franck, LAPOINTE Christian, LASSALE Christian, LEGER Eric, LEROY Jean-Marie, LHOTTE Pierre, NORMAND Claudine, PERRARD Annie, PORET Sylvie, RENARD Germain, RONSEAU Jean-Pierre, SUPPLY Michel, TROCMEZ Gérard, VIEVILLE Jean-Marie, ZAWADA Régis,

Vincent BARBIER DGT, Caroline FREMONT, Joëlle KLIMCZAK, Aurélie LEVEQUE, Benoist ROUX.

Excusé :

Ouverture de la séance par P Lhotte, conseiller délégué Territorial, animateur de la conférence de territoire.

↳ **Présentation de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat par M. Wanschoor, Vice Président et Bernard POTIER directeur de la politique de la ville et de l'habitat. (cf power point joint).**

Différentes inquiétudes des Maires relatives à l'accueil des populations sont posées. M. Wanschoor réprecise la procédure de planification qui va être mise en oeuvre et la participation des maires qui le souhaitent aux groupes de travail. M. Lhotte propose à M. Renard, particulièrement intéressé par le sujet, de participer aux différents ateliers.

↳ **Coordination des travaux de voirie :**

Mme Perard et Caroline Fremont présentent le tableau récapitulatif de toutes les demandes de projets formulés par les Maires depuis la fusion : les travaux terminés en 2017 pour un montant de : 1.399.633 HT pour la voirie et 340.191 € HT pour l'éclairage public.

Les travaux en cours sur 2017/2018 pour un montant de : 3 468 630 € HT pour la voirie et 348.232 € HT pour l'éclairage public.

Enfin, Les projets à venir (2019 et plus) d'un montant de : 1.699.276 € HT pour la voirie et 211.315 € HT pour l'éclairage public.

Toutefois, il convient de préciser que certains travaux dépendent des diagnostics réseaux en cours de réalisation et dont les résultats seront connus avant la fin de l'année.

Pour l'avenir, Vincent Barbier rappelle que les projets de chaque commune devront faire l'objet d'une délibération et être classés dans l'ordre de priorité choisit par chaque conseil municipal, ainsi un classement pourra également se faire pour le pôle en cas de demandes plus importantes que le budget attribué. Voir document joint sur la chronologie d'un projet. Des critères de priorisation ont été proposé avec le vice-président voirie, mais chaque conférence doit arrêter ses priorités.

Un relevé de l'état des voiries va être fait prochainement. Un marché a été lancé, la remise des plis est prévue fin septembre et l'attribution doit avoir lieu en novembre. Ces éléments pourront également aider aux choix des voiries à retenir en priorité.

- Rappel du partage des pouvoirs de police sur la voirie : Sur les RD en agglomération c'est le Maire, sur les RD hors agglomération c'est le Département. La peinture en agglomération (qui ne touche pas à la structure de la route) ne nécessite pas l'autorisation préalable du département avant réalisation par la commune.
- Concernant la mise à disposition de personnel communal pour la voirie, M. Lhotte informe les maires que suite à une réunion avec M. Colombel, une convention technique sans mouvement financier sera établit par le pôle en tenant compte des remarques des communes, sur la base d'une délibération prise en conseil communautaire le 29 juin dernier.
- Présentation de la lettre type d'information des riverains lors des travaux de voirie dans les communes. (document joint au présent CR). Ce courrier est déjà signé par le VP à la voirie afin de ne pas ralentir sa transmission, mais un exemplaire co-signé par le Maire de chaque commune devra être transmis en retour, très rapidement, au pôle.
- Point sur les fiches navettes voirie : Le pôle Champagne Vesle enregistre de très bons résultats compte tenu de sa taille, du nombre de demandes et au regard du temps agent sur ce domaine.

Pôles	Nombre de fiches	visite à faire ou attente retour maire	devis demandés	commandes en cours	travaux achevés	clôturées (sans suite ou autre compétence)
BB	55	1	9	0	31	14
NC	21	1	20	0	0	0
RS	7	0	0	0	6	1
T	14	3	4	2	4	1
VCMR	36	1	4	6	23	2
VS	51	35	3	7	1	5
CV	74	10	2	9	39	14
FAV	22	2	2	6	12	0
RM	32	1	6	5	20	0
total	312	54	50	35	136	37

Urbanisme

Mme Klimczak présente le processus relatif à l'évolution des documents de planification d'urbanisme.

Une fiche méthode relative aux procédures et rôles des acteurs est proposée (ci jointe). Notre pôle, dans ce domaine est plutôt force de proposition, car 20 PLU ou cartes sont en cours de réalisation.

- M. Lhotte expose qu'une expérimentation va être mise en place prochainement, pour tenir compte de la décision de rattachement hiérarchique des instructeurs ADS à la direction de l'urbanisme du grand Reims. Toutefois, il demande une temporisation de la mise en place du nouveau logiciel Cart'ads en remplacement de R'ads, qui va nécessiter une formation des instructeurs et des secrétaires de mairie. Il craint que ce temps non consacré à l'instruction à proprement parlé des dossiers, ne permettent plus de respecter les délais réglementaires.
- En réponse aux inquiétudes relatives aux ASA, de M. Jacquet, il est rappelé par M. Lhotte et M. Blin que : Les ASA (association de personnes privées) sont créées pour gérer des eaux non urbaines et qui ne sont pas de la compétence du grand Reims. Toutefois une réflexion à ce sujet est en cours à la direction de l'eau, et des contacts sont pris avec la chambre d'agriculture et le SIABAVE pour envisager une assistance à maîtrise d'ouvrage aux ASA et aux Maires.

↳ Scolaire :

M. Causse, délégué au groupe scolaire du pôle fait un point sur la situation à la rentrée.

Pour les petits travaux, différents chantiers ont pu être réalisés (Sermiers, Villedommange, Pargny), les parkings des écoles de Rosnay et de Faverolles ne sont pas tout à fait terminés car il manque le marquage au sol. Les travaux de remplacement de la chaudière de l'école de Faverolles sont également en cours, mais ne pourront être terminés qu'aux vacances de la Toussaint, car le bureau de contrôle a imposé des aménagements supplémentaires qui nécessitaient la présence d'un maçon.

Dans l'attente du groupe scolaire d'Ecueil, une cantine a été installée dans la salle des fêtes de Ville-dommange pour permettre l'accueil des enfants de maternelle qui devaient se rendre à Les Mesneux. Merci à la municipalité.

Même si certains points sont perfectibles compte tenu de la récente prise de compétence par notre pôle, et le peu de moyen technique, la rentrée a pu se passer dans de bonnes conditions pour tous.

Les effectifs provisoires (officiels non encore communiqués par l'inspection) à la rentrée sont les suivants :

REGROUPEMENT CHAMERY 17 / SERMIERS 45 soit 62 élèves pour 3 classes

REGROUPEMENT ECUEIL 22/ LES MESNEUX 43/ SACY 43 / VILLEDOMMANGE 63 soit 171 élèves pour 8 classes:

PARGNY LES REIMS : 155 élèves pour 6 classes

ROSNAY : 146 élèves pour 6 classes

BDA : 122 élèves pour 5 classes

Soit un total de 658 élèves pour le Pole Territorial CHAMPAGNE VESLE

- M Lhotte informe qu'une réunion aura lieu prochainement à Les Mesneux avec les parents d'élèves pour lever certains problèmes de fin d'année scolaire et les informer suite à la mise en place de la cantine pour les maternelles à Villedommange
- 71 candidatures sont arrivées pour le nouveau concours d'architecture du groupe scolaire d'Ecueil. Le 1^{er} jury d'examen de ces offres se réunira le 5 octobre prochain.

Questions diverses

Concernant le secteur de déchets, M. Lhotte informe les élus qu'il a désigné : MM Michel Fruit et Alain Culot pour participer au comité créé sur ce thème.

Nouvelle organisation du pôle : A titre expérimental, et pour permettre une meilleure efficacité de travail des agents, il est proposé de fermer 2 demi-journées par semaine : le lundi matin et le jeudi après-midi.

Après quelques remarques de M. Jacquet concernant la conciliation de ces horaires avec le travail des secrétaires de mairie, l'assemblée présente donne un avis favorable.

Un point sur ces nouvelles dispositions misent en application à compter du 2 octobre sera fait à la conférence du 06 novembre.

La prochaine réunion de conférence est prévue le 06/11/2017 à 20h.

Un verre de l'amitié est offert par le pôle pour conclure.

La séance est levée à 22h55.

Fait à Gueux, le 19/09/2017

Le Conseiller Délégué au Territoire



P. Lhotte